

**ABONNEMENTS & ANNONCES**  
A Roubaix : Au bureau du journal, Grande-Rue, 71  
A Lille : Au bureau du journal, Grande-Rue, 71  
A Valenciennes : Au bureau du journal, Grande-Rue, 71  
A Arras : Au bureau du journal, Grande-Rue, 71  
A Douai : Au bureau du journal, Grande-Rue, 71  
A Cambrai : Au bureau du journal, Grande-Rue, 71  
A Tournai : Au bureau du journal, Grande-Rue, 71  
A Bruxelles : Au bureau du journal, Grande-Rue, 71  
A Paris : Au bureau du journal, Grande-Rue, 71  
A Lyon : Au bureau du journal, Grande-Rue, 71  
A Marseille : Au bureau du journal, Grande-Rue, 71  
A Bordeaux : Au bureau du journal, Grande-Rue, 71  
A Nantes : Au bureau du journal, Grande-Rue, 71  
A Rennes : Au bureau du journal, Grande-Rue, 71  
A Strasbourg : Au bureau du journal, Grande-Rue, 71  
A Metz : Au bureau du journal, Grande-Rue, 71  
A Nancy : Au bureau du journal, Grande-Rue, 71  
A Dijon : Au bureau du journal, Grande-Rue, 71  
A Besançon : Au bureau du journal, Grande-Rue, 71  
A Orléans : Au bureau du journal, Grande-Rue, 71  
A Clermont-Ferrand : Au bureau du journal, Grande-Rue, 71  
A Grenoble : Au bureau du journal, Grande-Rue, 71  
A Lyon-Villeurbanne : Au bureau du journal, Grande-Rue, 71  
A Saint-Étienne : Au bureau du journal, Grande-Rue, 71  
A Le Mans : Au bureau du journal, Grande-Rue, 71  
A Angers : Au bureau du journal, Grande-Rue, 71  
A Poitiers : Au bureau du journal, Grande-Rue, 71  
A Tours : Au bureau du journal, Grande-Rue, 71  
A Orléans : Au bureau du journal, Grande-Rue, 71  
A Blois : Au bureau du journal, Grande-Rue, 71  
A Amboise : Au bureau du journal, Grande-Rue, 71  
A Chartres : Au bureau du journal, Grande-Rue, 71  
A Vendôme : Au bureau du journal, Grande-Rue, 71  
A Blois : Au bureau du journal, Grande-Rue, 71  
A Amboise : Au bureau du journal, Grande-Rue, 71  
A Chartres : Au bureau du journal, Grande-Rue, 71  
A Vendôme : Au bureau du journal, Grande-Rue, 71

**ÉDITION DU MATIN**  
TOUS LES JOURS  
SIX et HUIT pages  
BUREAUX ET RÉDACTION  
ROUBAIX, 71, Grande-Rue, de 8 h. à 10 h.  
TOURCOING, 33, rue Grand, de 8 h. à 10 h.

**TARIF D'ABONNEMENTS**  
Paris, 1 an, 10 francs  
Paris, 6 mois, 6 francs  
Paris, 3 mois, 3 francs  
Paris, 15 jours, 1 franc  
Paris, 5 jours, 50 centimes  
Paris, 1 jour, 10 centimes  
Paris, 1 semaine, 2 francs  
Paris, 15 jours, 3 francs  
Paris, 1 mois, 5 francs  
Paris, 3 mois, 12 francs  
Paris, 6 mois, 20 francs  
Paris, 1 an, 35 francs  
Paris, 1 an, 10 francs  
Paris, 6 mois, 6 francs  
Paris, 3 mois, 3 francs  
Paris, 15 jours, 1 franc  
Paris, 5 jours, 50 centimes  
Paris, 1 jour, 10 centimes  
Paris, 1 semaine, 2 francs  
Paris, 15 jours, 3 francs  
Paris, 1 mois, 5 francs  
Paris, 3 mois, 12 francs  
Paris, 6 mois, 20 francs  
Paris, 1 an, 35 francs

## L'attribution des biens ecclésiastiques au Sénat. Séance orageuse à la Chambre belge

### Le Rapport sur la Marine

Aujourd'hui doit commencer à la Chambre la discussion du rapport rédigé par M. Henri Michel comme conclusion à l'enquête parlementaire récente. La commission d'enquête a aussi publié deux volumes de dépositions reçues par elle. Mais c'est un travail que d'en prendre connaissance et d'en tirer des conclusions personnelles : la plupart des députés n'auront pour guide au milieu des obscurités d'une question terriblement complexe que le rapport Michel. Ce n'est guère rassurant. Malgré sa bonne volonté et au milieu de renseignements importants, M. Henri Michel n'a pas eu le temps ou la préparation nécessaires pour dominer les questions navales. On sent que son esprit est obscurci par la préoccupation excessive des questions de personnes et de coupables. C'est le premier souci d'un politicien accoutumé au spectacle peu édifiant de la féodalité électorale. Et à force de chercher des coupables, il en voit partout.

Son rapport est extrêmement dur pour tous les corps de la marine, injustement dur, car il les juge sans posséder la compétence indispensable pour apprécier leurs raisons, sans même, semble-t-il, avoir toujours pris la peine de demander au ministre ce qui pouvait justifier leur conduite. Les industriels ne furent pas davantage entendus. Si une enquête incompétente peut s'en tenir à relever les faits constatés par elle, encore faut-il qu'ailleurs elle s'interdise de prononcer des jugements.

Un corps de fonctionnaires, cependant, a trouvé grâce devant M. Henri Michel : le corps du contrôle, celui qui, non certes personnellement, mais par suite de son organisation, prête le plus aux critiques ; le seul qui, sans responsabilité d'aucune sorte, n'ait aucune part dans la solution des difficultés matérielles au milieu desquelles se débattaient les services d'action.

M. Henri Michel relève à son actif quantité de petites observations : il omet tout ce qu'on pourrait mettre à son passif. Il ne dit pas que le contrôle a laissé passer sans les voir ou les signaler, toutes les grosses irrégularités blâmées par la Cour des Comptes. Il ignore l'action déprimante, paralysante du contrôle et l'encouragement qu'il donne à un formalisme déjà fort excessif. Et le grand mérite qu'il lui reconnaît, c'est d'être non pas seulement l'œil du ministre, mais surtout l'œil du Parlement, c'est-à-dire proprement de faire de la politique. Or, le rôle d'un contrôle intérieur dans une administration nous paraît tout autre et la politique n'y peut que nuire.

Sur les questions techniques, dont la nature devait appeler plus qu'ailleurs encore la réserve, M. Henri Michel se prononce un peu vite. Il serait bien souhaitable qu'on pût ainsi le trancher à première vue, et donner tort « ex abrupto » à nos plus éminents techniciens. L'expert parlementaire à des clartés qui expliquent bien des choses, mais qui ne doivent pas aller sans quelques précautions de l'esprit critique. La Chambre aura donc à exercer le sien à propos du rapport qui lui est soumis. Elle n'oubliera pas à quelles erreurs on s'expose si l'on tient pour négligeable la valeur intellectuelle ou morale de ceux que la pratique et le choix au cours d'une carrière militaire et technique ont désignés pour les hauts emplois. Elle croira que la bienveillance est sur ce terrain une garantie d'impartialité. Et sans doute voudrait-elle en particulier, appliquer sa bienveillance à régler en particulier, les sort des officiers chargés d'élaborer l'artillerie navale. La désorganisation légale de ce corps est son fait à elle ; il attend d'elle un statut lui permettant de recruter un personnel stable. Depuis des années que l'artillerie est un des points les plus faibles de notre marine, on réclame la constitution de ces ingénieurs d'artillerie, première mesure nécessaire pour réparer le désordre. Le Parlement n'aboutit pas ; et ce retard est un scandale. C'est la seule chose dont M. Henri Michel ne dise mot. — M. M.

### BULLETIN

Les ministres ont délibéré, mercredi, sur la grève des inscrits maritimes.

Le Sénat s'est occupé, mercredi, de l'affaire de la culture de Sains-les-Fressins.

La nouvelle grève des inscrits maritimes semble toucher à sa fin : un grand nombre d'entre eux ont réintégré leurs bords.

C'est le 18 juillet que M. Milliet-Lacroix, ministre des colonies partira pour l'Indo-Chine.

Les dépêches de Pers annoncent que les révolutionnaires marchent sur Téhéran qui serait déjà assiégé.

### INFORMATIONS

Le ministre des colonies a été nommé à la Chambre.

Le ministre des colonies a été nommé à la Chambre.

Le ministre des colonies a été nommé à la Chambre.

Le ministre des colonies a été nommé à la Chambre.

Le ministre des colonies a été nommé à la Chambre.

Le ministre des colonies a été nommé à la Chambre.

Le ministre des colonies a été nommé à la Chambre.

### Accidents de Tir à Toulon

Par suite d'une erreur inexplicable des artilleurs tirant sur un remorqueur et lui font de graves avaries. Heureusement, personne n'est blessé.

### La liquidation de la Grande-Chartreuse

Grenoble, 30 juin. — M. Lecouturier, liquidateur des Chartreux, n'ayant point subi les frais d'entretien de l'hôpital de Saint-Laurent du triennal, le préfet de l'Isère l'assigna devant les tribunaux.

### Conseil des Ministres

Paris, 30 juin. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, en Conseil de cabinet, au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Clémenceau. Voici la note qui a été communiquée à l'issue de la délibération.

### M. Marc Sangnier candidat à Nancy

Nancy, 30 juin. — On lit dans l'« Est républicain » : M. Marc Sangnier, fondateur et président du Sillon, a échoué, comme on le sait, récemment à Sceaux, où M. Nectoux, socialiste unifié, a été élu aux élections législatives.

### La Grève des Inscrits Maritimes

Marseille, 30 juin. — La situation s'est beaucoup améliorée. Plusieurs navires sont partis avec des équipages composés entièrement d'inscrits. De ce nombre sont le « Néra », des Messageries Maritimes ; le « Rhône », le « Océan », le « Maréchal-Bugeaud », le « Malouin ».

### LES ÉVÉNEMENTS DE PERSE

Saint-Petersbourg, 30 juin. — Les adversaires du Shah marchent sur Téhéran. Ils ont reçu d'importants renforts. Les troupes russes qui avaient été rappelées ont reçu l'ordre de retourner à Téhéran.

### LE DIAMANT ARTIFICIEL

Paris, 30 juin. — L'affaire Lemoine touche à son terme, du moins devant le tribunal correctionnel. Au début de l'audience, on entend M. Gruet, lapidaire, qui explique qu'il a vendu à Lemoine, au cours des années 1905 et 1906, du brut et du diamant brut. Certaines de ces ventes coïncident avec les fameuses expériences de l'inculpé. M. Labori présente les éléments du délit d'escroquerie et se trouve pas dans l'affaire. Selon Lemoine n'a été, dans les mains de M. Werber, qu'un instrument pour faciliter certaine spéculation. A aucun moment, dit-il, M. Werber n'a été trompé par les manœuvres de Lemoine.

### LA CRISE ALLEMANDE

Berlin, 30 juin. — Le Conseil fédéral a tenu dans la matinée, une séance secrète, en vue de discuter sur la situation politique et financière de l'empire.

### Accidents de Tir à Toulon

Par suite d'une erreur inexplicable des artilleurs tirant sur un remorqueur et lui font de graves avaries. Heureusement, personne n'est blessé.

### La liquidation de la Grande-Chartreuse

Grenoble, 30 juin. — M. Lecouturier, liquidateur des Chartreux, n'ayant point subi les frais d'entretien de l'hôpital de Saint-Laurent du triennal, le préfet de l'Isère l'assigna devant les tribunaux.

### Conseil des Ministres

Paris, 30 juin. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, en Conseil de cabinet, au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Clémenceau. Voici la note qui a été communiquée à l'issue de la délibération.

### M. Marc Sangnier candidat à Nancy

Nancy, 30 juin. — On lit dans l'« Est républicain » : M. Marc Sangnier, fondateur et président du Sillon, a échoué, comme on le sait, récemment à Sceaux, où M. Nectoux, socialiste unifié, a été élu aux élections législatives.

### La Grève des Inscrits Maritimes

Marseille, 30 juin. — La situation s'est beaucoup améliorée. Plusieurs navires sont partis avec des équipages composés entièrement d'inscrits. De ce nombre sont le « Néra », des Messageries Maritimes ; le « Rhône », le « Océan », le « Maréchal-Bugeaud », le « Malouin ».

### LES ÉVÉNEMENTS DE PERSE

Saint-Petersbourg, 30 juin. — Les adversaires du Shah marchent sur Téhéran. Ils ont reçu d'importants renforts. Les troupes russes qui avaient été rappelées ont reçu l'ordre de retourner à Téhéran.

### LE DIAMANT ARTIFICIEL

Paris, 30 juin. — L'affaire Lemoine touche à son terme, du moins devant le tribunal correctionnel. Au début de l'audience, on entend M. Gruet, lapidaire, qui explique qu'il a vendu à Lemoine, au cours des années 1905 et 1906, du brut et du diamant brut. Certaines de ces ventes coïncident avec les fameuses expériences de l'inculpé. M. Labori présente les éléments du délit d'escroquerie et se trouve pas dans l'affaire. Selon Lemoine n'a été, dans les mains de M. Werber, qu'un instrument pour faciliter certaine spéculation. A aucun moment, dit-il, M. Werber n'a été trompé par les manœuvres de Lemoine.

### LA CRISE ALLEMANDE

Berlin, 30 juin. — Le Conseil fédéral a tenu dans la matinée, une séance secrète, en vue de discuter sur la situation politique et financière de l'empire.

### LA DÉVOLUTION DES BIENS ECCLÉSIASTIQUES et l'affaire de la Culture de Sains-les-Fressins

Paris, 30 juin. La séance est ouverte à 3 h. 10, sous la présidence de M. Antonin Dubost.

### LA DÉVOLUTION DES BIENS ECCLÉSIASTIQUES et l'affaire de la Culture de Sains-les-Fressins

Le général Picquart vient indiquer à la tribune qu'il est nécessaire de voter sans retard le projet relatif à la réorganisation de l'artillerie.

### LA DÉVOLUTION DES BIENS ECCLÉSIASTIQUES et l'affaire de la Culture de Sains-les-Fressins

M. Ancel pose une question au garde des sceaux sur l'attribution des biens de la fabrique de Sains-les-Fressins, à une Association culturelle schismatique, qui s'est constituée dans cette commune, sur l'initiative d'un prêtre interdit.

### LA DÉVOLUTION DES BIENS ECCLÉSIASTIQUES et l'affaire de la Culture de Sains-les-Fressins

Le Sénat adopte à l'unanimité de 235 votants, un cahier de crédits supplémentaires de 8 millions 230 mille francs intéressant divers ministères.

### LA DÉVOLUTION DES BIENS ECCLÉSIASTIQUES et l'affaire de la Culture de Sains-les-Fressins

M. Knight, sénateur des Landes, interpelle le ministre des Colonies sur ses procédés d'administration à La Martinique, et lui reproche de favoriser les réactionnaires au détriment du parti républicain, et le rend responsable des troubles de ces derniers temps.

### LA DÉVOLUTION DES BIENS ECCLÉSIASTIQUES et l'affaire de la Culture de Sains-les-Fressins

Chalon-sur-Saône, 30 juin. — Depuis deux jours un vent froid souffle du Nord. On signale une chute de neige dans les montagnes avoisinant Châteaillon-Couches-les-Mines, et Bourgneuf-Val-de.

### LA DÉVOLUTION DES BIENS ECCLÉSIASTIQUES et l'affaire de la Culture de Sains-les-Fressins

Le Journal officiel a publié la liste des biens ecclésiastiques confisqués dans le département de Meurthe-et-Moselle. A ce sujet, Mgr Turinaz, évêque de Nancy, adresse au ministre des cultes une vigoureuse protestation contre la spoliation de ces biens.

### LA DÉVOLUTION DES BIENS ECCLÉSIASTIQUES et l'affaire de la Culture de Sains-les-Fressins

Je déclare nulle et sans effet, dit Mgr Turinaz au point de vue de la conscience, la mainmise de l'Etat sur ces biens et la dévolution qui en sera faite par l'autorité civile.

### LETTRE PARISIENNE

L'anniversaire de Solferino. — Les Courses : La grève des laits et les incidents d'Autouil. Le Grand-Prix de Paris. Les directeurs de théâtre et le droit des pauvres. Un nouveau projet de M. Patand. La grève des danseuses.

### LETTRE PARISIENNE

On vient de fêter à Paris, en une grandiose manifestation à la Sorbonne, le souvenir d'une de nos dernières victoires avant les tristes heures de l'année terrible, le cinquantenaire de la brillante campagne d'Italie, des succès de Napoléon III, à la tête de l'armée franco-sarde, le cinquantenaire de Solferino. Cette commémoration de nos gloires passées est une belle et bonne chose, non qu'il faille se féliciter des luttes sanglantes, de ces guerres abhorrées de mères, comme disait le poète,bella matribus detestatae, — comme disait de songer aux victimes sans nombre que faucha un jour de bataille, — mais parce qu'il est réconfortant de songer que des vaillants et des braves n'ont pas reculé devant le sacrifice obscur de leur vie, pour le salut du drapeau, pour l'honneur de la patrie. Ces exemples magnifiques de l'héroïsme de tous, tombant sans que leur nom soit jamais connu de la foule, mourant courageusement, sans reculer, malgré la tourmente des projectiles qu'ils laissent derrière eux, — comme des chefs qui s'exposaient aux coups des ennemis, sans forfanterie, mais sans crainte à la tête de leurs hommes — 5 généraux tués, 7 colonels tués ou blessés, 710 officiers à terre, et le bilan de la journée, — ces exemples, dis-je, sont bien réconfortants à une époque où certains voudraient rouler sans réaction les loques fumantes de ce drapeau pour lequel, le 24 juin 1859, 12.000 hommes n'hésitèrent pas à verser leur sang... Puisque l'avenir nous préserver de nouvelles hécatombes, la paix est le premier des biens. Mais l'enthousiasme populaire de ces jours derniers, nous a prouvé que la masse des travailleurs, les masses des braves gens — se retrouverait toute debout, le jour où le territoire serait menacé par l'invasion étrangère.

Le Tout-Paris était, la semaine dernière, fort occupé par les courses ; c'est en effet la saison, le grand événement après lequel chacun s'en va, — ou est censé s'en aller, — à la campagne ou à la mer. Nul parisien digne de ce nom, — j'entends au sens mondain et assez ridicule du mot, — ne peut, sans faillir à sa dignité, rester à Paris, après la date, fastidieuse, et je sais tel ou tel de ces esclaves de la mode et du dandy, qui assomés grand fracas son départ pour quelque localité inconnue et qui se calefautre tout bonnement dans ses appartements de la ville, pour échapper aux regards indiscrets et laisser croire à la réalité de son départ !

Le dimanche, à Autouil, fut très mouvementé. Les lads étaient en grève ; ils parvinrent à empêcher l'arrivée des concurrents, et à foule à manifester son mécontentement en brûlant des raques. Il semble que ce genre de manifestations devienne à la mode ; l'autre année, on avait encore tout saccagé, parce qu'un favori n'était pas arrivé ! Ces émeutes dans les lieux où l'on s'amuse... ou plutôt où l'on est présumé s'amuser, sont vraiment étranges. A vrai dire, il y a deux publics sur la pelouse, aux tribunes ou au pesage, les jours de courses : Les gens du monde, d'abord, ceux qui viennent moins pour voir que pour se faire voir, celles qui arborent la nouvelle toilette du couturier à la mode, le chapeau magistral et majestueux à la fois de la modiste en vogue ; les parieurs ensuite, qui veulent là comme à la roulette essayer leur chance et gagner quelques louis ; qui risquent gros, parfois plus qu'ils n'ont, dans l'espoir que le pari mutuel leur rendra leur mise au centuple et que l'arrivée de l'outsider ou du favori sera leur fortune. Ces derniers amateurs d'émotions fortes, obstinés, audacieux, n'aiment à perdre ni leur journée ni leur argent.

En revanche, le grand prix de Paris, couru dimanche dernier, à l'hippodrome de Longchamp, s'est passé sans incidents. Ce fut, d'ailleurs, une journée triomphale ; l'écurie gagnante est une écurie française ; « Verdun », appartenant, en effet, au baron Maurice de Rothschild. Bien plus, le jockey gagnant, Barot, est un jockey français, ce qui est la première fois que le Grand Prix de Paris est gagné par un jockey français. Le public lui a fait fête, car, malgré l'attente cordiale, nul n'était fâché de voir enfin les Anglais battus, fût-ce sur le seul terrain du turf.

Je vous parlais, il y a un instant, du pari mutuel. Savez-vous qu'il a été misé, dans la seule après-midi de dimanche, 4.535.190 francs de quatre millions et demi, ainsi exposés au caprice du hasard ! Sur la seule course du Grand Prix, il a été fait 1.902.545 francs. Que de bien pourrait être réalisé avec ces sommes que les gens consentent bénévolement à perdre ! Pour ma part, je me prends à songer mélancoliquement aux malheureux dont cet argent eût soulagé la misère, aux hôpitaux que l'on pourrait construire, aux enfants qu'il eût aidé à sauver...

Ceci m'amène à vous signaler une question qui agite beaucoup le monde des théâtres, les directeurs comme les spectateurs ; je veux dire le droit des pauvres. Vous savez qu'une vieille loi de l'empire an V a établi cet impôt sur le plaisir ; et c'est ce qui a été choisi. Le théâtre est, en définitive, un luxe ; certes, il y a les petites pièces pour enfants, mais il y a aussi les loges, les fauteuils d'orchestre ou les fauteuils de balcon qui se paient de grands prix. Ne s'est-il pas juste que celui qui a le moyen de se distraire songe aux pauvres de la ville qui n'ont ni feu ni pain, ni bien, et qui sont réduits à l'aumône ? L'Assistance publique prélève 10 % du prix des places ; qui le sait ? Pourquoi, parce que, jusqu'ici, la taxe était acquittée par le directeur lui-même ; le spectateur avait payé sa place et la part des pauvres n'y trouvait compris. Cela ne convenait pas à tous les directeurs, car certains, peu habitués aux salles pleines, y perdent chaque jour le dixième de leur recette. Aussi, d'un commun accord, ont-ils pris une décision aux termes de laquelle à partir du mois d'octobre, l'impôt sera payé séparément par le spectateur. D'aucuns protestent ; ils auront tort, si le prix global n'en est pas augmenté. Qui n'accepte pas à dépenser son argent pour assister à un spectacle agréable, ne doit pas réputer à donner son obole pour une œuvre de bienfaisance. Le devoir de charité est plus impérieux que le droit au plaisir.

Le bruit court à Paris, ces jours derniers, d'un projet de loi de M. Estéras. Le célèbre gréviste...